

Motion sur l'auto-évaluation présentée au Conseil d'administration du lycée Pasteur de Lille par la liste des représentants des personnels d'éducation SNES le mardi 4 novembre 2025.

Les élus de la liste SNES dénoncent l'illusion qui se cache derrière ce dispositif d'évaluation des établissements. En effet, ce dispositif est présenté sous des dehors qui peuvent paraître séduisants : elle promet d'impliquer les personnels dans la démarche de définition des besoins pour améliorer conditions de travail et d'étude, de soutenir les capacités d'innovation des personnels, de mieux accompagner l'orientation des élèves, de mieux prendre en compte leurs difficultés, de prévenir le décrochage... mais « *dans le cadre des moyens octroyés à l'établissement par les autorités de rattachement* » c'est à dire les heures données par le rectorat et le budget donné par la Région.

Ce qui veut dire que nous serons invités à discuter :

- de l'inclusion des élèves en situation de handicap... sans parler du manque d'AESH
- de la gestion de l'hétérogénéité des classes... sans parler des effectifs à 35 élèves par classe
- de l'orientation des élèves... sans parler du manque de personnel Psy-EN qui sont les plus compétents dans le domaine
- de la santé mentale... sans parler du manque de personnel médico-sociaux et sans remettre en question les effets de Parcoursup sur le bien-être des élèves
- des besoins de communication et de concertation entre les équipes... sans que ces temps puissent être inscrits dans le temps de travail de chacune et chacun
- de remédiation pour aider les élèves en difficulté... sans que cela soit inclus dans le service des enseignants
- d'ouverture culturelle... sans parler du budget octroyé par la Région et de la suspension du Pass Culture

Pour aboutir à des propositions qui nous seront faites (améliorer le site internet de l'établissement pour valoriser son image, trouver des outils plus adéquats pour communiquer à l'interne, former les enseignants pour accomplir les tâches qui relevaient auparavant d'autres personnels – orientation, suivi santé mentale etc...) qui ne permettront pas de régler les problèmes que nous rencontrons et que nous exprimons régulièrement par des pétitions, rassemblements, manifestations.

Alors que 4000 postes d'enseignants seront supprimés dans le budget 2026 (qui s'ajoutent aux 7900 supprimés depuis 2017) et que 42 000 élèves en situation de handicap sont encore en attente d'un accompagnant, les personnels seraient les seuls à s'engager à réaliser des « progrès », à faire mieux... avec moins. Nous sommes dans un lycée, comme beaucoup d'autres, dans lequel les personnels sont très investis auprès des élèves, souvent au-delà de leur temps de travail. Nous avons le souci de les accompagner au mieux et dans un cadre qui permette leur épanouissement et leur bien-être. Mais faire reposer ces objectifs sur notre seule volonté, sur notre seul engagement, laisser penser qu'il s'agit principalement de problèmes d'organisation et de communication, sans contrepartie du côté de l'État et de la Région, c'est faire porter la responsabilité des réussites et des échecs sur les personnels et les usagers du service public (élèves et parents).